



POUR UN ACCUEIL DIGNE DES PERSONNES MIGRANTES ET RÉFUGIÉES POUR LA DÉFENSE DU DROIT DES ENFANTS

MANIFESTATION LE VENDREDI 17 NOVEMBRE PLACE BELLECOUR - 18H

Aujourd'hui nous assistons à des situations indignes : impossibilité pour les personnes migrantes d'accéder aux services de la Préfecture, insuffisance criante de structures d'accueil et de suivi, conditions de détention indignes dans les Centres de Rétention Administrative (CRA).

Mise en danger de mort des jeunes mineurs migrants refoulés aux frontières, fermeture des structures d'accueil, comme à Briançon, refus de reconnaître leur minorité, contrairement aux préconisations de la Cour Européenne des Droits de l'Homme et du Comité des Droits de l'Enfant de l'ONU, insuffisance des structures de première prise en charge, délivrance d'Obligations de Quitter le Territoire Français (OQTF) à des jeunes en cours de formation y compris détenteurs d'une promesse d'emploi, détention de mineurs en CRA...

J.O. : DES PAPIERS POUR UN MOIS ET DEMI !

Le ministre Dussopt cherche désespérément 20 000 agents de sécurité pour les J.O. Ils ont besoin des étrangers sans-papiers. Le titre de séjour pour métier en tension prévu par la loi Darmanin est seulement un droit au séjour très temporaire : il ne s'agit pas d'une régularisation ! Le titre prend fin à la fin du contrat.

C'est pour cela qu'on fabrique des sans-papiers : des travailleurs « jetables » et exploitables.

Cela va de pair avec la généralisation de la précarité pour tous et toutes : destruction de l'assurance chômage, des droits à la retraite, du droit à l'enseignement pour tous les jeunes...



POUR UN ACCUEIL DIGNE DES PERSONNES MIGRANTES ET RÉFUGIÉES POUR LA DÉFENSE DU DROIT DES ENFANTS

MANIFESTATION LE VENDREDI 17 NOVEMBRE PLACE BELLECOUR - 18H

Aujourd'hui nous assistons à des situations indignes : impossibilité pour les personnes migrantes d'accéder aux services de la Préfecture, insuffisance criante de structures d'accueil et de suivi, conditions de détention indignes dans les Centres de Rétention Administrative (CRA).

Mise en danger de mort des jeunes mineurs migrants refoulés aux frontières, fermeture des structures d'accueil, comme à Briançon, refus de reconnaître leur minorité, contrairement aux préconisations de la Cour Européenne des Droits de l'Homme et du Comité des Droits de l'Enfant de l'ONU, insuffisance des structures de première prise en charge, délivrance d'Obligations de Quitter le Territoire Français (OQTF) à des jeunes en cours de formation y compris détenteurs d'une promesse d'emploi, détention de mineurs en CRA...

J.O. : DES PAPIERS POUR UN MOIS ET DEMI !

Le ministre Dussopt cherche désespérément 20 000 agents de sécurité pour les J.O. Ils ont besoin des étrangers sans-papiers. Le titre de séjour pour métier en tension prévu par la loi Darmanin est seulement un droit au séjour très temporaire : il ne s'agit pas d'une régularisation ! Le titre prend fin à la fin du contrat.

C'est pour cela qu'on fabrique des sans-papiers : des travailleurs « jetables » et exploitables.

Cela va de pair avec la généralisation de la précarité pour tous et toutes : destruction de l'assurance chômage, des droits à la retraite, du droit à l'enseignement pour tous les jeunes...

EXPULSER POUR DES IDÉES

Le projet de loi Darmanin, c'est la négation radicale des droits fondamentaux des personnes étrangères : restriction du regroupement familial et du droit au séjour des personnes malades, démantèlement de l'Aide Médicale de l'État...

Le droit d'asile est ouvertement menacé, les OQTF et les expulsions sont généralisés et le nombre de places en CRA doublé.

STIGMATISER, REPRIMER TOUJOURS PLUS

Le projet de loi se fonde sur la stigmatisation des étranger.es assimilé.es à des délinquant.es, avec le durcissement des procédures de contrôle. Or, la stigmatisation des étrangers ne permet en rien de lutter contre les agressions et les attentats que nous condamnons.

Cette logique, c'est aussi celle de la répression contre les mobilisations en défense des droits sociaux du monde du travail.

UNITÉ POUR LE RETRAIT DU PROJET DE LOI DARMANIN

POUR :

- une régularisation large, durable et immédiate pour toutes et tous
- le droit d'accès au travail et au logement pour toutes et tous
- la liberté de circulation et d'installation pour toutes et tous
- la fermeture des Centres de rétention administrative (CRA)
- le respect de la présomption de minorité et la mise à l'abri des personnes mineures, isolées ou non.

10/11/23



COLLECTIF DE SOUTIEN AUX RÉFUGIÉ·ES ET MIGRANT·ES LYON-69

CSP-69, Alternatiba/ANV 69, ATTAC 69, CGT Vinatier, CGT-Éduc'Action 69, Union Départementale CGT, Union Départementale CNT, Union Départementale CNT-SO 69, Collectif Intersquats exilé.es 69, Collectif soutien migrants Croix-Rousse-Collège sans frontières, Collectif des étudiantEs étrangerEs, Collectif 69 Palestine, Cimade, CUM, Émancipation-69, FSU 69, LDH 69, Migrations Minorités Sexuelles et de Genre, MRAP LYON 1-4 et 3-7-8, RESF-69, Union Syndicale Solidaires 69, Solidaires EtudiantEs, Solidaires Retraités 69, SUD santé sociaux 69, UJFP Lyon, EELV 69, Ensemble!, L'insurgé, MJCF 69, Nouveau Parti Anticapitaliste, Nouvelle Donne, Parti de Gauche 69, PCF, UPC, Union Communiste Libertaire Lyon, Lutte ouvrière, MAN.

 collectifrefugie69@laposte.net

EXPULSER POUR DES IDÉES

Le projet de loi Darmanin, c'est la négation radicale des droits fondamentaux des personnes étrangères : restriction du regroupement familial et du droit au séjour des personnes malades, démantèlement de l'Aide Médicale de l'État...

Le droit d'asile est ouvertement menacé, les OQTF et les expulsions sont généralisés et le nombre de places en CRA doublé.

STIGMATISER, REPRIMER TOUJOURS PLUS

Le projet de loi se fonde sur la stigmatisation des étranger.es assimilé.es à des délinquant.es, avec le durcissement des procédures de contrôle. Or, la stigmatisation des étrangers ne permet en rien de lutter contre les agressions et les attentats que nous condamnons.

Cette logique, c'est aussi celle de la répression contre les mobilisations en défense des droits sociaux du monde du travail.

UNITÉ POUR LE RETRAIT DU PROJET DE LOI DARMANIN

POUR :

- une régularisation large, durable et immédiate pour toutes et tous
- le droit d'accès au travail et au logement pour toutes et tous
- la liberté de circulation et d'installation pour toutes et tous
- la fermeture des Centres de rétention administrative (CRA)
- le respect de la présomption de minorité et la mise à l'abri des personnes mineures, isolées ou non.

10/11/23



COLLECTIF DE SOUTIEN AUX RÉFUGIÉ·ES ET MIGRANT·ES LYON-69

CSP-69, Alternatiba/ANV 69, ATTAC 69, CGT Vinatier, CGT-Éduc'Action 69, Union Départementale CGT, Union Départementale CNT, Union Départementale CNT-SO 69, Collectif Intersquats exilé.es 69, Collectif soutien migrants Croix-Rousse-Collège sans frontières, Collectif des étudiantEs étrangerEs, Collectif 69 Palestine, Cimade, CUM, Émancipation-69, FSU 69, LDH 69, Migrations Minorités Sexuelles et de Genre, MRAP LYON 1-4 et 3-7-8, RESF-69, Union Syndicale Solidaires 69, Solidaires EtudiantEs, Solidaires Retraités 69, SUD santé sociaux 69, UJFP Lyon, EELV 69, Ensemble!, L'insurgé, MJCF 69, Nouveau Parti Anticapitaliste, Nouvelle Donne, Parti de Gauche 69, PCF, UPC, Union Communiste Libertaire Lyon, Lutte ouvrière, MAN.

 collectifrefugie69@laposte.net